

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 06 16

### *Ordre du jour*

#### **POINT N° 4 : Point de suivi du déploiement des groupements hospitaliers de territoire**

##### **Le rôle de la FHF dans les discussions sur le décret**

- *L'action de la FHF a permis de faire émerger les attentes des hospitaliers*
  - Mobilisation des adhérents
  - Mobilisation de l'ensemble de la communauté hospitalière
  - Adoption d'une position commune portée par la FHF et les conférences
  
- *Un décret plus en phase avec les aspirations des acteurs de terrain*
  - Le décret consacre le rôle central du projet médical partagé
  - Le décret a assoupli le calendrier de production du projet médical
  - Les dispositions en matière de système d'information sont plus réalistes que ce qui était évoqué

##### **Le rôle de la FHF dans le suivi et l'accompagnement du déploiement de la réforme**

- *Un travail de fond engagé par les acteurs de terrain*
  - Travail en cours dans les établissements sur le projet médical et sur des modalités de fonctionnement adaptées aux réalités locales
  - Travail de réflexion et de coordination grâce aux fédérations régionales
    - Réflexion partagée avec les ARS sur les périmètres
    - Accompagnement régional de la réforme
  
- *La FHF a sollicité et obtenu un dispositif d'accompagnement national*
  - Déploiement de moyens financiers pour accompagner la réforme
  - Boîte à outils au service des acteurs de terrain
  - Formation des acteurs
  - Comité de suivi de la réforme
  
- *Les fédérations régionales au cœur du dispositif d'accompagnement*
  - Suivi du déploiement
  - Contribution aux travaux à l'échelle régionale
  - Accompagnement en lien avec les ARS
  - Conseil et appui aux adhérents
  
- *Structuration de la FHF nationale en mode projet*
  - Animation par la FHF de groupes de travail thématiques (avec la présentation des conclusions du groupe RH à l'occasion des salons)
  - Service aux adhérents
  - Cartographie et suivi qualitatif des groupements

- Une concertation interne active au service des adhérents
  - Hotline / veille juridique dédiée
  - Nombreuses sollicitations des adhérents
  
- Plusieurs questions majeures émergent déjà de ces outils de concertation interne et d'appui
  - Nécessité de déployer rapidement le volet RH de l'accompagnement
  - Fonctions mutualisées : interrogations sur l'obligation de mise en concurrence pour qu'un établissement partie puisse fournir des prestations aux autres établissements membres
  - Peut-on envisager une composition élargie du comité stratégique pour associer plus d'acteurs à la gouvernance des groupements hospitaliers de territoire ?
  - Quelles modalités pour l'exercice des fonctions mutualisées ? Quelle répartition des compétences entre l'établissement support et les autres établissements parties ?
  - Quelles modalités d'adoption d'avenants à la convention constitutive pour adapter les conditions de fonctionnement du groupement ?
  - Comment intégrer au mieux les établissements médico-sociaux en respectant leur autonomie ?
  - Comment déployer les conventions avec les CHU ?